



S.I.A.E.P.A. Les 3Sources CAILLY, VARENNE BETHUNE

Bierville - Bosc-Bérenger - Bosc-Bordel - Bosc-Mesnil - Bradiancourt - Bully - Cailly - Critot - Esclavelles - Esteville - Estouteville-Ecalles - Fontaine-en-Bray - La Rue St Pierre - Longuerue - Massy - Mathonville - Maucombe - Mauquenchy - Montérolier - Morgny La Pommeraye - Neufbosc - Pierreal - Quièvecourt - Rocquemont - Roncherolles-en-Bray - Saint André sur Cailly - Saint Germain sous Cailly - Saint-Martin-Osmonville - Ste Geneviève-en-Bray - St Saëns - Sommersy - Vieux Manoir - Yquebeuf.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 076-200041432-20260313-2026120315-DE

2026.12.03.15 TERRAIN SOMMERY

L'an deux mil vingt-cinq, l'Assemblée Générale légalement convoquée le 05/02/2026, s'est réunie à l'Espace de l'Eau 11 chemin de La Varenne à Saint Martin Osmonville, le jeudi 12 mars 2026 à 18h30, sous la Présidence de Monsieur Georges MOLMY, Président du SIAEPA.

Secrétaire de Séance :

Nombre total de délégué(e)s en exercice	65
Nombre de délégué(e)s présent(e)s	33
Nombre de délégué(e)s représenté(e)s	4
Nombre total de voix	37

Etaient représentés :

Communes	Délégué(e)s	Suppléants	Pouvoirs
LONGUERUE	M Joël FORTIER		Mme Sébastien LEPILLER
QUIEVRECOURT	M Julien CHRISTOPHE		M Didier DUCLOS
ST ANDRÉ SUR CAILLY	M Régis LEMERCIER		M Georges MOLMY
ST ANDRÉ SUR CAILLY	M Jean-Marie VALLÉE		M Daniel CHABÉ

Communes	Délégué(e)s /Titulaires	P/E/A	Délégué(e)s /Suppléants	P/E/A
Bierville	Mme Christine DUBOC	P	M Patrice DELAMARE	
Bosc-Bérenger	Mme Sandrine GUILBERT		M Benjamin GEORGET	
Bosc-Bordel	Mme Fabienne VERHAGHE	P	M Etienne TREHET	P
Bosc-Mesnil	Mme TORCHY Nathalie	P	M Pascal VAN DE STEENE	
Bradiancourt	M CROISE Jacques	P	M Alain GAUTIER	P
Buchy	M Joël SAVARY	P	M Dominique ALIX	
Bully	Mme Jocelyne LORMIER		M Christian COSSARD	
Cailly	Mme Ghislaine CARPENTIER	P	M Ludovic SUZÉ	
Critot	Mme Magali LEVILLAIN	P	M Vincent BOSQUAIN	P
Esclavelles	M Vincent HAUTCOEUR		Vincent TROUSSE	
Esteville	M Manuel GRENTE		M Denis LANGLOIS	P
Fontaine-en-Bray	Mme Christine DELAS	P	M Fouad NAMMOUR	P
La Rue St Pierre	M Jean CHARLIER	P	M Daniel CHABÉ	P
Longuerue	M Joël FORTIER	E	M Sébastien LEPILLER	P
Massy	M DUCLOS Didier	P	Mme Sandra GODARD	P
Mathonville	M PONTY JEAN JACQUES		M Yann PETIT	
Maucomble	M Léon BACHELOT	P	M Michel LESEIGNEUR	P
14Mauquenchy	M Régis HELLOT		M Christian RIMBERT	P
Montérolier	M Hervé HUNKELER	P	M Bénoni BONNET DE VALLEVILLE	
Morgny La Pommeraye	Mme Annie DEMADE		M Christian MAZIER	
Neufbosc	Mme Emilie GUÉRIN	P	Mme Edwige PAYEN	P
Pierreval	Mme HUBERT Sabrina		M Philippe CARLE	
Quièvre-court	M Philippe CHEMIN		M Christophe JULIEN	E
Rocquemont	M Arnaud DE BATS		M Philippe MOISSON	
Roncherolles-en-Bray	Mme GUENARD Nathalie	P	M Julien HACHE	
St André sur Cailly	M Jean-Marie VALLÉE	E	M Régis LEMERCIER	E
St Germain sous Cailly	M Jérôme PANNIER	P	M François DUPUIS	
St Martin Osmonville	Mme Corinne MAULAVÉ		M Serge CHEVAL	P
St Saëns	M Pascal TACCONI			
Ste Geneviève-en-Bray	Mme Jocelyne CHALANDO		M Guillaume HANIN	
Sommery	M CARON Didier	P	M Frédéric BAILLEUR	P
Vieux Manoir	M Philippe PARIS	P	M Jean-François PAPILLON	P
Yquebeuf	M Denis DOUYERE	P	M Georges MOLMY	P

P=Présent E =Excusé A= Absent

SIAEPA Les 3 Sources Cailly-Varenne-Béthune

SGC NEUFCHATEL-GOURNAY – Monsieur DERCHE – Conseiller Décideur Local

SIAEPA : Mesdames, ROY, HERAULT et ROUSSELIN

2026.12.03.15 TERRAIN SOMMERY

Suite aux travaux de la reconstruction de la STEP de Sommary, la parcelle qui surplombe la lagune et qui correspond à l'ancien bassin remblayé est difficile à entretenir (2735 m2)

En effet, les remblais de cette zone ne permettent pas le passage d'engins pour l'entretien courant des espaces verts.

Nous avons envisagé la vente à l'euro symbolique de cette parcelle à Monsieur HUE, propriétaire du terrain jouxtant la STEP, mais dans ce cas de figure le déplacement de la haie est nécessaire en amont de la cession de cette parcelle.

La vente de la parcelle ne couvrirait pas nos frais de bornage, d'acte notarié et ceux d'une nouvelle plantation de haie.

Aussi, nous avons pensé soit :

- Une mise à disposition permanente sous seing privé
- Ou un bail emphytéotique sous seing privé

Le Président soumet les 2 propositions de choix à l'assemblée.

A l'unanimité l'organe délibérant valide ces 2 suggestions et autorise Monsieur Le Président à négocier avec Monsieur HUE la meilleure proposition et signer tous les actes y afférent.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Certifié exécutoire par le Président,
compte tenu de la transmission en Préfecture le 13/03/2026
Et de la Publication le 13/03/2026

Le secrétaire de séance

Daniel CHABE



Le Président,

Georges MOLMY



Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 076-200041432-20260313-2026120315-DE

